



ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

APPEL À CANDIDATURE

L'élection du délégué par tranche de 50 000 licences pour les Assemblées Fédérales de la saison 2023/2024 aura lieu lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du **vendredi 16 juin 2023**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **jusqu'au mercredi 17 mai 2023 à minuit, cachet de la poste faisant foi**.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

**LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL
13, rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS**

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité définies aux articles 4, 6 et 7 des Statuts de la F.F.F.,
- toute candidature doit obligatoirement être présentée en binôme "titulaire + suppléant",
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire correspondant au poste concerné : [\[Déclaration de candidature délégué 50000 licences AF\]](#)

**Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du délégué par tranche de 50 000 licences »*